

Les échos de la Lignarre

JOURNAL MUNICIPAL D'ORNON



DÉCOUVREZ LES ACTUALITÉS DE
L'ANNÉE PASSÉE ET CELLE À VENIR

N°12
JANVIER 2025
mairie.ornon.fr

Sommaire

- ÉDITO p 2
- SCOLARITÉ p 4
- TRAVAUX ET RÉALISATIONS 2024 p 4
- URBANISME p 10
- ENVIRONNEMENT p 11
- VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE p 15
- PROJETS 2025 p 18
- ÉTAT CIVIL p 21
- INFORMATIONS PRATIQUES p 21

Direction de publication :
Nicole Faure et Enora Surel

Rédaction :
Nicole Faure, Candie Trier,
Enora Surel

Mise en page :
Enora Surel

Photos :
Candie Trier, Nicole Faure et
Mairie d'Ornon

Impression :
Médiatik Communication

Édito

Chers Ornonaises, Chers Ornonais,

Comme chaque début d'année, l'édition du bulletin municipal est pour moi un moment privilégié pour m'adresser à vous, retracer la vie municipale de l'année écoulée et vous informer des événements importants qui l'ont animée.

Aujourd'hui, la situation internationale avec les conflits qui perdurent reste inquiétante.

Au niveau national, c'est le temps des incertitudes tant du côté institutionnel, qu'économique et financier.

« Mais au-dessus des nuages il fait toujours beau »

Dans ce contexte politique tourmenté, la commune doit être le pôle de stabilité garant de la continuité du service public.

En 2024, le budget de la commune et les subventions obtenues nous ont permis de concrétiser nos projets. Toujours de nombreuses réalisations et actions diverses ont été conduites par les élus, je vous laisse les découvrir au fil de ce bulletin ainsi que ceux inscrits au calendrier 2025.

C'est aussi le moment pour moi de remercier tous ceux qui travaillent à mes côtés au quotidien, ceux qui m'accompagnent dans l'exercice de ma fonction.

- Déborah, notre secrétaire, pour son travail, le suivi des dossiers, sa disponibilité pour nos administrés et son accueil toujours chaleureux. Avec la complexité des dossiers, aujourd'hui le poste de secrétaire de Mairie exige une grande polyvalence. Compte tenu des nombreuses tâches à accomplir, Déborah travaille à temps complet, soit 35h, à compter du 1er janvier 2025 et ce ne sera pas du luxe.
- Félicitations à Marie Claude Blin, la nouvelle accompagnatrice du transport scolaire, pour la prise en charge de sa mission (en remplacement de Marine Vouthier) et l'entretien des locaux de la mairie (en remplacement d'Audrey Serodes).



Édito

- Une mairie pour une petite commune comme la nôtre ne pourrait pas fonctionner sans l'appui de l'Intercommunalité. Merci à son Président Guy Verney, Florent Malterre, le Directeur, les chargés de mission et tous les techniciens avec qui nous sommes en relation permanente et qui nous apportent une aide précieuse dans l'avancement de nos dossiers.
- Sans oublier nos financeurs : l'État, la Région, le Département, le Territoire de l'Oisans, la Communauté de Communes de l'Oisans, Territoire Energie 38, Le Souvenir Français, car sans eux nous ne pourrions pas porter des projets ambitieux et structurants pour notre commune.
- Et bien sûr, il y a les élus qui s'impliquent fortement dans la vie municipale. Merci pour leur présence aux réunions, pour la prise en charge des dossiers qui leur incombent et divers travaux de bénévolat, car nous n'avons pas de service technique. Remercions également les agents de la communauté de communes qui interviennent selon un calendrier établi avec les autres petites communes. Ils effectuent, avec rigueur et sérieux, une multitude de travaux, fauchage, fleurissement, nettoyage pour que nos hameaux soient accueillants.

Les espaces publics doivent être respectés en restant propres après leur utilisation, ce ne doit pas devenir des lieux de stockage.

J'adresse également un clin d'œil à l'entreprise Fiat pour sa réactivité lorsqu'il faut intervenir en urgence sur des désordres lors d'intempéries et pour la qualité du déneigement, où nous n'avons que de bons retours. Pour faire encore mieux, il est demandé aux habitants concernés de bien vouloir couper ou élaguer les arbres ou arbustes qui peuvent gêner les manœuvres de l'engin.

En ce qui concerne les associations, qui sont très actives sur la commune, nous devons continuer à les soutenir financièrement et logistiquement.

Pour les projets 2025, la prudence sera notre fil rouge, autant pour les dépenses que pour les ressources qui dépendront de la nouvelle loi de finances. Mais faut-il pour autant renoncer à nos projets ? Non, je ne le pense pas si nous restons sobres et vigilants.

Je ne peux terminer cet édit sans avoir une pensée pour Jean-Louis Arthaud, Maire de Saint-Christophe-en-Oisans, les habitants de la vallée du Vénéon, de la Bérarde et la famille endeuillée. Cette crue torrentielle et ses conséquences resteront longtemps dans nos mémoires. Restons solidaires et unis. À son échelle, la commune d'Ornon a apporté son soutien financier mais les besoins restent énormes.

En mon nom et au nom du conseil municipal, je vous adresse mes meilleurs vœux.

Que 2025 permette à chacun de réaliser ses projets, ses rêves dans un esprit de partage, respect et solidarité et que Dame Nature se calme pour nous épargner toutes ces catastrophes météorologiques. Pour ceux qui sont dans la difficulté, frappés par la maladie ou le deuil, je leur adresse un message de fraternité et d'espoir.

Nicole Faure
Maire d'Ornon

Une rentrée sous le signe de la nouveauté pour nos écoliers

Entre maternelle, primaire et collège, ce sont 22 enfants qui montent chaque jour à bord du bus scolaire pour rejoindre Bourg-d'Oisans depuis la Vallée de la Lignarre, dont 4 de la commune de Villard-Reymond.

Du nouveau dans l'équipe !

La rentrée marque l'arrivée de deux nouvelles figures pour accompagner nos enfants :

- Marie-Claude Blin, en tant qu'accompagnatrice.
- Jacques Bocquèraz, notre nouveau chauffeur.



Tous deux résident au Rivier-d'Ornon et s'investissent déjà pleinement dans leur mission. Nous leur souhaitons la bienvenue à bord !

Des améliorations bienvenues

Cette année, grâce au soutien de la Région, des ajustements pratiques ont vu le jour :

- Le ramassage scolaire s'étend désormais jusqu'au hameau du Villaret, facilitant l'accès pour les familles.
- Un nouvel arrêt a été ajouté dans le sens de la montée, évitant ainsi aux enfants de Pallud-du-Raux de devoir marcher sur une portion de la route départementale.

Toujours un soutien communal

La commune d'Ornon poursuit son engagement en participant financièrement à la restauration scolaire et à l'accueil de loisirs, contribuant ainsi au bien-être de nos écoliers tout au long de l'année.

Ornon en Action : Travaux et Réalisations 2024

Sécurisation du jardinet de la Mairie

Pour assurer la sécurité des usagers de la salle polyvalente et des visiteurs, un garde-corps a été installé autour du jardinet de la Mairie. Il s'harmonise parfaitement avec le style de la Mairie et le garde-corps d'accès, à l'avant du bâtiment.

Travaux réalisés par l'entreprise Daniel Barthélémy. Un remerciement spécial à l'entreprise Bialec pour son geste gracieux : la pose d'un habillage bois autour des coffrets électriques vétustes situés derrière la barrière.

• **COÛT TOTAL : 13 650 € HT**

FINANCEMENT :

- Subvention Département : **10 237,50 €**
- Subvention Communauté de Communes (CCO) : **682,50 €**
- Autofinancement communal : **2 730 €**

Une fresque pour raviver l'âme de la Grenonière

Sous la cloche de l'ancienne chapelle du hameau de la Grenonière, une nouvelle œuvre embellit désormais les lieux. La fresque originale, devenue trop dégradée, a été remplacée par une création unique signée par l'artiste Lisa Perrin.

Réalisée en peinture sur bois et insérée dans une alcôve du mur, cette œuvre représente une petite bergère et son troupeau de moutons évoluant sur le plateau des lacs. Ce choix n'est pas anodin : sélectionnée par les habitants du hameau, cette fresque met à l'honneur le pastoralisme, un pilier de notre identité locale et de notre environnement.



COÛT TOTAL : 3 150 € HT

FINANCEMENT :

- Subvention Communauté de Communes (CCO) : **1 575 €**
- Autofinancement communal : **1 575 €**

Lisa Perrin : Une artiste au cœur des montagnes

D'une famille originaire d'Ornon, Lisa Perrin a grandi à Megève, bercée par les montagnes et en harmonie avec une nature inspirante, propice à l'éveil de sa créativité. Après trois années aux Beaux-Arts de Dijon et plusieurs années dans le milieu artistique à Chalon-sur-Saône, elle a enrichi son art en explorant différentes techniques. Sa pratique se distingue par une prédilection pour le portrait et des thèmes liés à la condition humaine, qu'elle exprime avec une sensibilité unique.

Lisa Perrin partage son amour de l'art au travers d'ateliers, tout en travaillant sur des projets personnels, des expositions et des tableaux réalisés au brou de noix sur du bois ancien.



Retrouvez son univers artistique sur son site : www.za-perrin.com

Commémoration du 80e anniversaire de la Libération et inauguration de la stèle du Col d'Ornon



En 2024, la France a célébré le 80e anniversaire de la Libération du territoire de l'occupation nazie. À cette occasion, la commune d'Ornon a souhaité marquer cet événement historique en inaugurant la stèle restaurée du Col d'Ornon.

Cette stèle, érigée dans les années 1970 à l'initiative de Dario Giraldo, habitant du Rivier d'Ornon et maquisard engagé, symbolise la mémoire de la résistance locale. Comme de nombreuses communes de l'Oisans, Ornon a compté plusieurs résistants ayant activement participé à la libération de la vallée de la Romanche et de Grenoble.

L'inauguration a été marquée par une cérémonie solennelle, organisée par Éric Bois, délégué Général du Souvenir Français, que nous remercions, et agrémentée de l'allumage de la flamme de la Nation.

La commune tient à remercier chaleureusement :

- Christine Besson Ségui, présidente de l'association du Maquis de l'Oisans,
- Gilbert Orcel, président de la section Huez,
- Et tous les porte-drapeaux, pour leur fidélité et leur engagement lors de ces cérémonies commémoratives.

COÛT TOTAL : 5 587,50 € HT

FINANCEMENT :

- Subvention du Souvenir Français : **1 117,50 €**
- Subvention CCO : **2 235 €**
- Autofinancement communal : **2 235 €**



Éclairage public : Modernisation et écologie

Avec la fin des travaux pour les hameaux de Pouthuire et Pallud, c'est un projet ambitieux, commencé en 2016, qui touche à sa fin :

- L'enfouissement de tous les réseaux
- Les lampadaires LED réduisent désormais les consommations énergétiques et la pollution lumineuse.
- Toutes les armoires électriques ont été mises aux normes.

• **COÛT TOTAL POUR POUTHUIRE ET PALLUD : 23 084,33 € HT**

FINANCEMENT :

- Subvention TE38 : **11 687 €**
- CCO : **5 698,66 €**
- Commune : **5 698,67 €**

Prochaine étape dès le printemps 2025 : la mise en place d'une extinction nocturne programmée entre 23h et 5h, pour des économies supplémentaires et une réduction des effets négatifs sur la faune nocturne notamment.

Travaux réalisés par l'entreprise Biaelec, sous la supervision de Territoire Énergie 38 (TE38).

Électrification des cloches de l'église d'Ornon

Après la réfection complète du beffroi, les cloches de l'église d'Ornon peuvent désormais sonner trois fois par jour, à 8 h, 12 h et 19h, répondant ainsi à la demande des habitants. Cette nouvelle fonctionnalité apporte une animation supplémentaire à la vie du village.

L'entreprise Heur'Tech, experte en la matière, a réalisé cette installation avec un équipement électrique programmable GM370.

COÛT TOTAL : 5 360,50 € HT

FINANCEMENT :

- Communauté de Communes (CCO) : **2 680,25 €**
- Autofinancement communal : **2 680,25 €**



Travaux à Ornon Village : Projets en cours

Les travaux continuent à Ornon Village.

- **Finalisé** : Rénovation du bassin voûté par l'entreprise Cubuk.
- **À venir** :
 - Pose des calades.
 - Installation d'une barrière le long du mur de l'ancienne école.
 - Renforcement du réseau d'eau potable avec déplacement de la borne incendie et reprise du mur adjacent.
- **Objectif** : terminer d'ici décembre 2025 pour bénéficier des subventions prévues.



Travaux dus aux intempéries

Dame Nature ne nous a pas épargnés durant l'hiver 2023/2024. Les pluies diluviennes ont causé des dégâts significatifs, nécessitant des interventions urgentes pour sécuriser et restaurer nos infrastructures. L'un des incidents majeurs a eu lieu au niveau du ruisseau du Courbarey, sur la route forestière (anciennement route de Villard-Reymond).

L'amoncellement de matériaux transportés par l'eau a obstrué la buse du pont, entraînant un écoulement incontrôlé sur la route et menaçant la structure du pont. Suite aux démarches de la loi sur l'eau entreprises par Alexia Giroud, responsable du Symbhi, l'entreprise Fiat a pu intervenir au mois de mai. Le passage a ainsi été restauré pour les cyclistes et les piétons.



• **COÛT TOTAL : 3 055,50 € HT**

FINANCEMENT :

- Subvention CCO : **1 527,50 €**

Travaux du Département sur nos infrastructures routières

Dans le même temps, le Département est intervenu sur plusieurs infrastructures touchées par les intempéries. Sur la route du Guillard, il a été nécessaire d'installer une deuxième buse, de plus gros diamètre, sous la chaussée pour améliorer l'écoulement des eaux. Une rigole (cuvette en béton) a également été refaite, et l'efficacité de ces aménagements a déjà été constatée lors de récentes pluies.



D'autres travaux ont été réalisés pour sécuriser les routes : la reprise des bords de chaussée à La Poyat et la réparation de la RD526 au niveau de Pouthuire, où la chaussée s'était affaissée.



« Lorsque les hommes travaillent ensemble
les montagnes se chargent d'or »

Proverbe chinois

Urbanisme

Les actes

L'année écoulée témoigne du dynamisme de notre commune en matière d'urbanisme.

23 actes ont été instruits par Serge Arlot, 1er adjoint délégué à l'urbanisme :

- 15 certificats d'urbanisme,
- 7 demandes préalables,
- et 1 permis de construire.

Un travail essentiel pour accompagner les projets des habitants et organiser le développement du territoire.

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU)

La révision de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU) progresse activement. Une étape importante a eu lieu le 9 décembre 2024, avec une réunion réunissant les personnes publiques associées et une réunion publique ouverte à toute la population.

➤ Votre contribution est précieuse

Dès aujourd'hui, vous pouvez vous exprimer sur cette révision. Un registre est à votre disposition en Mairie pour consigner vos remarques. Vous pouvez également nous adresser vos observations par mail ou par courrier. Chaque avis compte pour construire ensemble l'avenir de notre commune.

Calendrier prévisionnel 2025 :

- **Janvier** : Débat d'orientation du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable).
- **Avril** : Bilan de la concertation du PLU et arrêt.
- **Mai** : Lancement de l'enquête publique sous la supervision d'un commissaire enquêteur.
- **Fin juin** : Remise du rapport du commissaire enquêteur.
- **Juillet** : Délibération du conseil municipal pour approbation et transmission à la préfecture.



Forêt et travaux forestiers

Les travaux forestiers de notre commune sont suivis par Margo Spiteri, agent de l'ONF (Office National des Forêts). L'entreprise *Veyrat Travaux Forestiers* est, quant à elle, titulaire du permis d'exploiter.

Une coupe d'affouage très attendue

La coupe d'affouage proposée cette année dans le secteur de Basse Montagne, parcelle 56, a suscité un vif intérêt, avec 44 inscriptions enregistrées. Cependant, le volume de bois disponible ne suffisant pas à satisfaire la demande, la parcelle 6 côté Buchard sera exploitée en complément.

- **Répartition** : une distribution par secteur a été effectuée.
- **Volume** : les lots sont de 3 m³ chacun, proposés au tarif de 45 € par m³.



Malheureusement, les conditions météorologiques défavorables ont empêché l'entreprise de finaliser l'exploitation. Celle-ci est reportée au printemps. Nous vous tiendrons informés dès qu'une nouvelle date sera fixée.

Association Foncière Pastorale : Une avancée collective

Après une première réunion publique le 7 mai 2022, les propriétaires présents ont donné leur accord pour le lancement du projet d'Association Foncière Pastorale (AFP).

Une commission de 11 personnes, accompagnées par la Chambre d'Agriculture de l'Isère, a travaillé sur l'élaboration de cette initiative.

Le 27 janvier 2024, les résultats des travaux ont été présentés lors d'une réunion publique, et le 17 mai 2024, la Préfecture a officialisé la création de l'AFP par arrêté.

La première assemblée des propriétaires s'est tenue le 15 juin 2024, avec l'élection du conseil syndical.

Les membres élus du conseil syndical :

- Christophe Aubert,
- Elisabeth Blaisonneau,
- Jacky Berlioux,
- Christian Chabert,
- Cyril Daultier,
- Didier Jouveaux.

Président de l'AFP d'Ornon :

- Cyril Daultier



Station du Col d'Ornon : Une saison pleine d'incertitudes

La saison hivernale 2023/2024 a été difficile, avec seulement trois jours d'ouverture en janvier à cause des conditions météorologiques. Le parc Amarok, quant à lui, n'a pas pu ouvrir ses portes du tout.

Cependant, les belles chutes de neige et le froid en fin d'année ont permis une ouverture satisfaisante sur les fêtes de Noël, ravissant les habitués, qui ont retrouvé le soleil, la bonne ambiance familiale et le personnel.

Un bémol persiste : l'absence d'une salle permettant aux visiteurs de se restaurer ou de s'abriter.

Cette situation soulève des interrogations sur l'avenir de la station dans les prochaines années. Les pluies de janvier viendront-elles, une fois encore, perturber une saison qui a si bien commencé ?



Réouverture de sentiers par les Piochons d'Ornon

Les Piochons d'Ornon, un groupe indépendant de bénévoles, ont repris leurs travaux cet été avec enthousiasme. Leur objectif : entretenir et rouvrir des sentiers abandonnés, à la grande satisfaction des randonneurs.

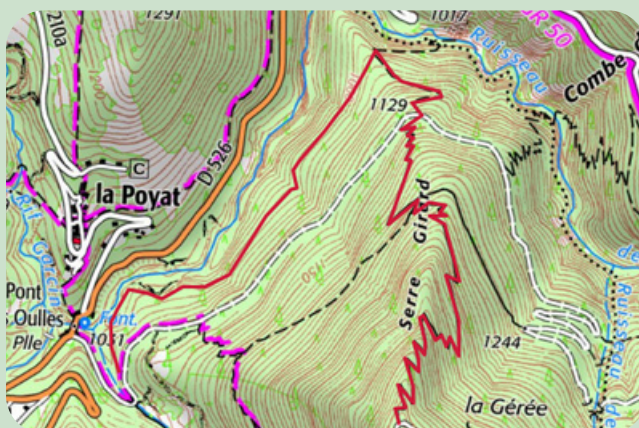
Un grand bravo à l'équipe, composée de Marc Thevenieau, Annick Rethoré, Daniel Huet, François Chomette, Cyril Soler et Jean-Louis Jasserand, ainsi que, bien sûr, tous les autres membres actifs. Ce travail d'équipe est un atout pour le patrimoine pédestre d'Ornon.

Projets en attente :

- Réaménager le tronçon Champ du Puys > col de Corbière.
- Corriger le passage escarpé dans Combe Pale.

Parmi leurs réalisations :

- Réouverture du chemin Serre-Girard > ancienne route de Villard Reymond > Champ du Puys, avec pose de panneaux. Ce circuit permet désormais un magnifique tour en forêt : Schuss > Champ du Puys > Serre-Girard > arbre remarquable > tuffière > Schuss.



Protection des espaces naturels sensibles



Des actions phares ont été mises en place cette année

- Amélioration de la signalétique en partenariat avec les communes de Livet-Gavet et Oulles.
- Mise en place d'un arrêté préfectoral interdisant les drones, afin de renforcer les pouvoirs de police des agents et préserver la tranquillité des espaces naturels.

L'année 2024 a vu se poursuivre l'animation du site Natura 2000, en collaboration avec la Communauté de communes de l'Oisans et les agents du Parc National des Écrins.

Pour la quatrième année consécutive, des sensibilisateurs estivaux ont été recrutés pour surveiller et informer les visiteurs sur les différents sites, avec le soutien de Cécile Guillaumin, animatrice de Natura 2000.

Le plateau du Taillefer continue d'attirer un nombre croissant de visiteurs : 16 700 personnes ont été comptabilisées entre juin et septembre, et plus de 50 tentes étaient présentes sur la zone de bivouac lors des week-ends du 14 juillet et du 15 août.

Un immense merci à Cécile et à tous les intervenants pour leur implication dans la protection de ces sites exceptionnels.



Arrachage du Bunias d'Orient au Col d'Ornon : Une vigilance nécessaire

Une corvée d'arrachage du Bunias d'Orient, plante envahissante, a été réalisée par les agents du Parc National des Écrins. Bien que les efforts se poursuivent, cette espèce reste très présente aux abords de Pouthuire, Rivier et Col d'Ornon.

Il est essentiel de rester vigilants pour éviter sa prolifération et préserver nos écosystèmes. Un grand merci aux agents pour leur travail sur le terrain.

ADEO : Actions et projets en 2024

Collaboration avec les maraudeurs et sensibilisateurs de la CCO.

L'ADEO, l'Association pour la Défense de l'Environnement d'Ornon, a renforcé ses interactions avec les maraudeurs et sensibilisateurs de la Communauté de Communes de l'Oisans (CCO). Une réunion, suivie de plusieurs trajets sur le terrain, a permis d'échanger des informations sur :

- La fréquentation des sites sensibles,
- Les points nécessitant une vigilance particulière,
- Les actions à mettre en œuvre pour protéger ces espaces naturels.

Cette collaboration marque une étape importante pour la gestion et la préservation des espaces naturels sensibles du territoire.



Animation scolaire et création d'un podcast

L'animation scolaire initialement prévue en 2024 a dû être reportée en raison de travaux et de conditions météorologiques défavorables. Cependant, une prise de son sur place a été réalisée, permettant de produire un épisode inédit de la série de podcasts "Le son des Rivières Sauvages", publié sur le site officiel.

Renouvellement du label Rivières Sauvages du Rif Garcin

L'année 2024 a également été marquée par le renouvellement du label Rivières Sauvages pour le Rif Garcin, pour une période de cinq ans.

- **Présentation, audit et visite** : Ces étapes ont eu lieu le 19 octobre 2024, en présence de l'AFNOR, de l'association Rivières Sauvages, et de France Nature Environnement (FNE), représentée par Jean Pulou.
- **Excellence environnementale** : Les mesures des populations de diatomées (micro-algues bio-indicatrices) ont permis d'obtenir une note de 100 %, ouvrant la voie à une labellisation de niveau 3, le niveau maximum possible.

À ce jour, seules trois rivières en France ont atteint ce niveau d'excellence.

Nous attendons la réponse définitive très prochainement, avec beaucoup d'espoir pour cette reconnaissance exceptionnelle.

Pour écouter le podcast :



<https://rivers-sauvages.fr/le-son-des-rivieres-sauvages-une-serie-inedite-de-baladeaudiffusion/>

ORNON S'ANIME : ZOOM SUR LA VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE DE 2024

Avec l'ASSCO, une Semaine 34 pleine de vie et de talents locaux

Du 19 au 24 août 2024, la 12e édition du festival Semaine 34 a métamorphosé le col d'Ornon en un haut lieu d'animation et de partage. Avec ses spectacles, concerts, ateliers créatifs réunissant 34 stagiaires et une scénographie originale réalisée par des enfants de l'Oisans, le festival a su rassembler 940 spectateurs dans une ambiance chaleureuse et festive.

Une forte implication locale

Porté par l'énergie d'une vingtaine de bénévoles, de neuf membres actifs de l'association, des artistes passionnés et le dynamisme du gîte Le Chantelouve, l'événement a confirmé son rôle central dans la vie culturelle de la vallée.



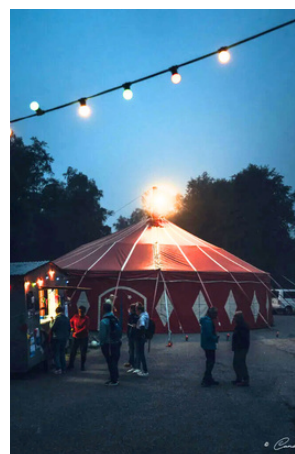
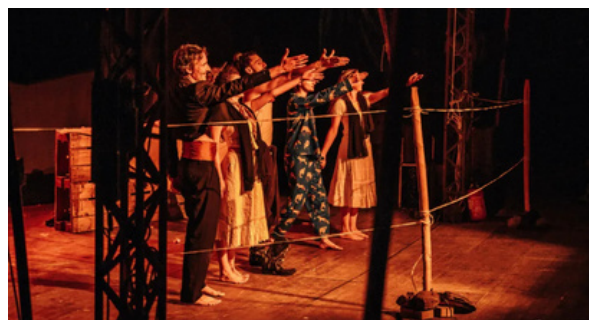
Suivez la page Facebook de l'ASSCO pour rester informé des événements tout au long de l'année. La programmation 2025 s'annonce chargée ! (concerts, spectacles, animations, bal folk...)

Les enfants du pays, Pierre et Martin Berlioux, originaires du Rivier d'Ornon, ont animé une carte blanche durant la semaine, offrant au public des moments d'improvisation et d'interaction, tandis qu'une scène ouverte a mis en avant les talents locaux.

La jeunesse en première ligne

Les jeunes locaux, très actifs comme bénévoles, ont joué un rôle clé dans la réussite de cette édition, démontrant un bel engagement et un attachement fort à cet événement emblématique.

Grâce à l'implication des habitants, artistes et bénévoles, le festival continue d'écrire une belle histoire culturelle et humaine au cœur des montagnes.



Club Alpin Français Pays de l'Oisans : Un ancrage à Ornon

Avec le changement de bureau en 2023, incluant Florent Naud, président, Maël Murray, vice-président, et Claire Dhénin, trésorière, tous trois ancrés sur le territoire de la vallée de la Lignarre, le siège social du Club Alpin Français (CAF) Pays de l'Oisans est désormais établi à Ornon. Cela témoigne de l'importance de notre commune dans la vie de cette association dynamique.

Le club, qui rassemble près de 200 adhérents dans l'Oisans, compte parmi eux 14 membres ornonais, une belle représentation locale.

Des projets en perspective

Selon les conditions et la météo, plusieurs activités pourraient être organisées sur Ornon :

- Une sortie géologique sur le plateau du Taillefer,
- Des sorties en ski de randonnée,
- Une initiation à la cascade de glace au Trou Béant.

Le Club Alpin Français continue d'offrir à ses membres des activités variées pour découvrir et profiter de nos magnifiques montagnes, en mêlant sport et convivialité.



*"La montagne nous offre le décor ...
A nous d'inventer l'histoire qui va avec !"*

*Nicolas HELMBACHER
parapentiste Savoyard*

Vie culturelle et associative

Rétrospective 2024 : Une année riche en culture et en rencontres à Ornon

L'année 2024 a été marquée par une vie culturelle dynamique et variée, rassemblant habitants, visiteurs et partenaires autour de nombreux événements mémorables.

Sport et tradition en plein air

- **Trail Oisans Matheysine** : Fidèles à l'événement, les bénévoles ont une fois de plus contribué au succès de cette course emblématique.
- **Sortie en alpage au Col d'Ornon** : Organisée par la Maison des Alpagnes de Besse, cette sortie a réuni 15 participants. Ils ont été chaleureusement accueillis par Marie et Collin au chalet d'alpage, où leur fils Sulak a partagé son quotidien de berger.
- **Oisans Col Série** : Avec 580 participants, cet événement cycliste a une fois de plus rencontré un franc succès, confirmant son attrait dans la région.

Les temps forts de la saison culturelle

- **21 janvier** : Ouverture de la saison avec un bal folk organisé par l'ASSCO.
- **2 février** : Spectacle "La Truelle" de la MC2, organisé avec l'ASSCO.
- **21 février** : Carnaval animé par l'équipe d'Amarok.
- **30 mars** : Spectacle "Larzac" de la MC2, organisé avec l'ASSCO.
- **25 mai** : Repas-concert organisé par l'ASSCO, un moment convivial qui a rassemblé de nombreux habitants.
- **27 mai** : Conférence "Confidences de l'Oisans", organisée par la CCO.
- **12 juillet** : Conférence du Parc National des Écrins sur les rapaces, une soirée captivante.
- **28 août** : Spectacle "Le Colportage", proposé dans le cadre de La Montagne à l'Infini.
- **6 octobre** : Spectacle "L'Art d'avoir toujours raison" de la MC2, organisé avec l'ASSCO.
- **15 décembre** : L'ASSCO a terminé l'année en accueillant le Père Noël pour un goûter festif apprécié des petits et grands.

Contacts des associations

ASSCO

Présidentes : Betty Schadt et Christel Lagarrigue

Mail : assoc.assco@gmail.com

Actualités et événements :

page Facebook ASSCO

ADEO - Association pour la Défense de l'Environnement d'Ornon

Président : Vincent Soler

Site web : <https://adeoadmin.wixsite.com/adeo>

Tél. : 06 82 04 74 68

Mail : sovius@gmail.com

CAF Pays d'Oisans

Présidents : Florent Naud et Maël Murray

Site web : <https://cafpdo.ffcam.fr>

Tél. : 06 13 81 33 40 (Florent)

Mail : florent.naud@yahoo.fr

AFP Ornon

Président : Cyril Daultier

Tél. : 06 89 76 59 09

Mail : afpornon@ornon.fr

La Diane du Taillefer (Pêche)

Président : Riou Marc

Mail : dianedutaillefer@gmail.com

ACCA Diane du Taillefer (Chasse)

Président : Marcel Bustos

Tél. : 06 06 41 88 26

Mail : Marcel-simone@hotmail.fr

PRÉSERVER ET VALORISER NOTRE PATRIMOINE COMMUNAL

Électrification des cloches de l'église de Notre-Dame de la Salette

Au printemps 2025, les cloches de l'église de Pouthuire retrouveront leur voix grâce à une électrification automatique, identique à celle installée à Ornon. Ces travaux seront réalisés par l'entreprise Heur'Tech.

• **COÛT TOTAL : 5 598,50 € HT**

FINANCEMENT :

- Subvention CCO : **2 799,25 €**
- Autofinancement : **2 799,25 €**

Travaux à la chapelle Marie-Madeleine

La chapelle du Rivier d'Ornon, témoin de nombreuses cérémonies, bénéficiera de ses premiers travaux :

- Rénovation du plancher (solivage en sapin massif et plancher en résineux),
- Suppression de la cheminée inutilisée pour restaurer l'étanchéité de la toiture.

Création d'un parking à Pallud du Raux

Face à l'augmentation de la population permanente et secondaire de ce hameau, un nouveau parking d'environ 8 places sera aménagé grâce à la cession d'une parcelle (B533) par Frédéric Chieppa, que nous remercions pour sa collaboration. Ce projet facilitera le stationnement et les manœuvres hivernales de déneigement.

Un nouveau bassin à Pouthuire

Le bassin situé sur le chemin de randonnée vers le Rivier sera remplacé, l'actuel étant vétuste et fuyard. Le nouvel équipement sera similaire à ceux du Pont des Oulles et du jardinet de la mairie.

Réseau d'eau potable

Les travaux pour renforcer le réseau d'eau potable se poursuivent sur les captages de Pouthuire et Guillard.

La protection du captage du Carrelet figure également parmi les priorités afin de préserver cette ressource essentielle.

Réfection du lavoir du bas du Rivier d'Ornon

Ce grand lavoir couvert, composé de trois parties, se situe en bas du Rivier d'Ornon, au carrefour des sentiers de randonnée et à proximité des jardins. Il témoigne d'une époque où il était largement utilisé par les lavandières et pour abreuver les animaux.

Après avoir été détruit par une avalanche en 1942, ce lavoir a été reconstruit en béton armé dans les années 1950. Aujourd'hui, il est devenu vétuste et fuyard, nécessitant une importante quantité d'eau potable pour son fonctionnement.

Une gestion durable de l'eau

Le grand lavoir est actuellement le plus gourmand en eau potable parmi les six lavoirs du hameau, alors que la commune doit faire face à des contraintes croissantes pour garantir les besoins en eau des 50 usagers permanents.



Face à ces enjeux, la suppression du grand bac permettra de réduire la consommation d'eau potable de plus de 50 % tout en offrant une nouvelle opportunité de valorisation de cet espace.

Parmi les aménagements envisagés pour cet espace abrité :

- Une armoire à livres,
- Des bacs à fleurs,
- Et d'autres idées visant à créer un espace accueillant et utile pour tous.

Travaux de voirie

1

Réfection de la rue de la Lignarre

Reprise en enrobé pour combler les nids de poule et remettre à niveau les grilles d'eau pluviale, dans la continuité des travaux qui seront réalisés cette année sur la rue du Colporteur.

2

Réfection de la rue de Notre Dame de la Salette

Remise en état des enrobés fortement dégradés, datant des années 2000, et mise à niveau des grilles d'eau pluviales pour préserver cette voirie menant à l'église.

Bâtiments culturels :

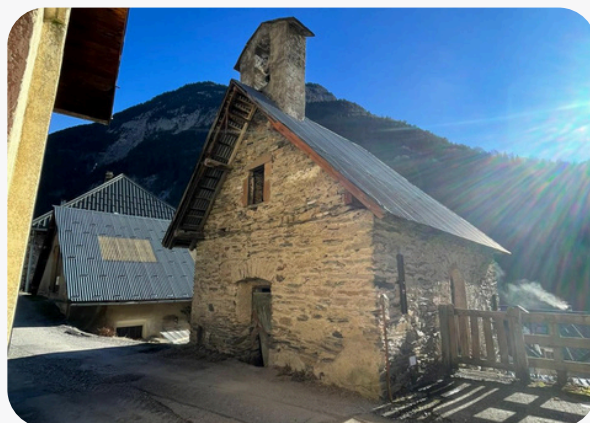
Église d'Ornon

Les travaux de rénovation se poursuivent pour maintenir l'église d'Ornon en état et permettre sa réouverture. Nous attendons les chiffrages de l'architecte afin de finaliser la rénovation des murs extérieurs, une étape essentielle pour limiter les désordres structurels intérieurs et préserver ce patrimoine.



Chapelle de Pallud

Concernant la chapelle de Pallud, la commune devra rapidement se prononcer sur son devenir. Nous attendons également une estimation des travaux de la part de l'architecte, ce qui nous aidera à évaluer si la conservation de cet édifice est envisageable.



Travaux sur la route départementale 526

Programme 2025

Sous réserve de confirmation, les travaux prévus sur la RD 526 en 2025 ne devraient pas entraîner de coupures totales sur une grande période. Le chantier se limitera probablement à des périodes de circulation alternée ou à des coupures ponctuelles, réduisant ainsi l'impact sur les usagers.

Sécurisation des accès

- **Hameau de Pouthuire** : À la demande de la commune, le Département étudie une solution pour sécuriser la sortie du parking situé en bas du hameau.
- **Hameau du Rivier** : Un diagnostic avec comptage du trafic routier et relevé des vitesses est prévu. Ces données permettront de définir les aménagements nécessaires pour améliorer la sécurité sur ce tronçon.

État civil

Mariage

Toutes nos félicitations à Ophélie et Kevin Argentier, qui se sont unis le 11 mai 2024. Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur pour cette nouvelle étape de leur vie.



Décès

Une pensée émue pour ceux qui nous ont quittés.

- Boris Panfiloff, disparu le 25 février, à l'âge de 67 ans. Il était guide de haute montagne, menuisier et musicien.
- Clément Grange, décédé accidentellement en montagne le 23 mars, à l'âge de 28 ans. Bien qu'il ne soit pas domicilié sur la commune, son décès nous touche profondément.



Boris Panfiloff

Informations pratiques

Mairie d'Ornon

Horaires d'ouverture

Mardi :	8h30 - 12h00	13h00 - 16h00
Mercredi :	Permanence des élus sur rendez-vous	
Jeudi :	8h30 - 12h00	13h00 - 16h00
Vendredi :	8h30 - 12h00	13h00 - 15h00



Mail : mairie@ornon.fr

Tél. : 04 76 80 46 38

Site internet : <https://mairie.ornon.fr>

Défibrillateur : Situé sur la façade du gîte de l'Arec à la Poyat.

Application Illiwap

N'oubliez pas de télécharger l'application gratuite et sécurisée Illiwap, déjà utilisée par 245 abonnés, pour rester informé en temps réel.

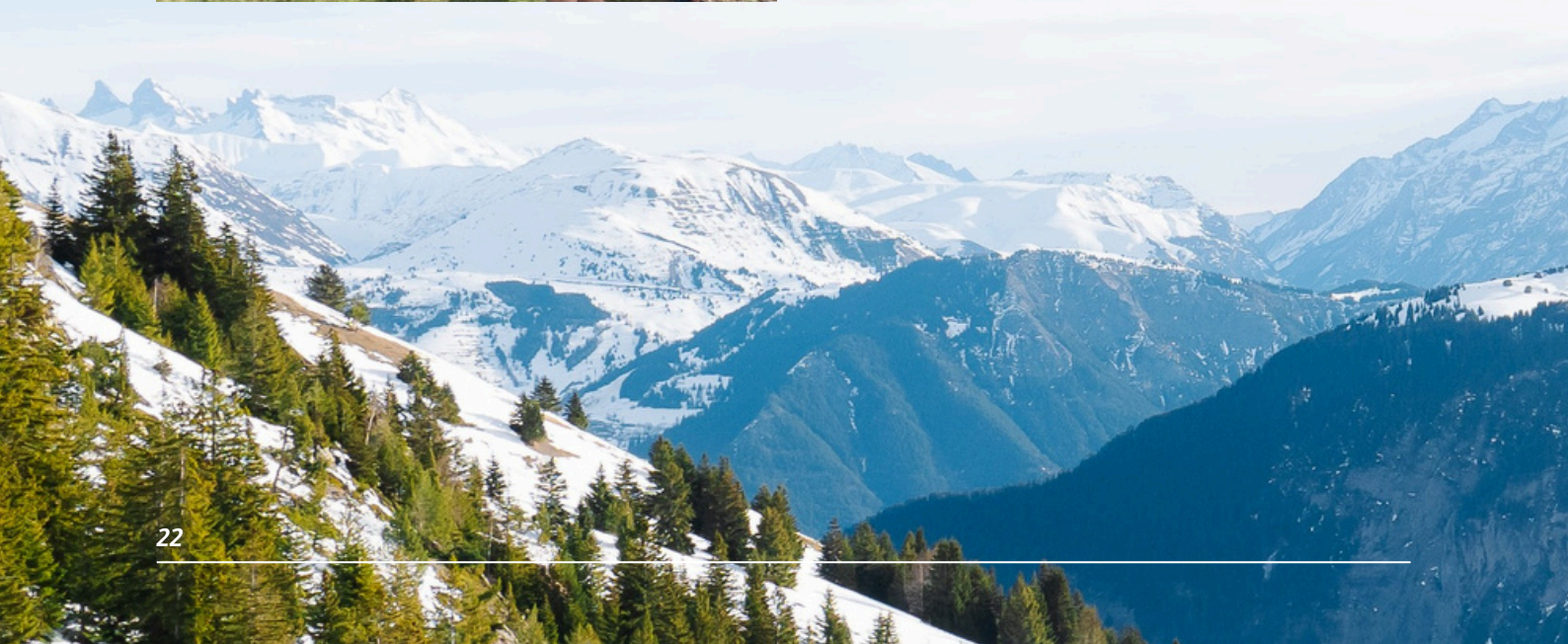


Réseaux sociaux

Retrouvez toutes les actualités de la commune sur notre page Facebook, suivie par 517 abonnés.



<https://www.facebook.com/MairieOrnon>







MAIRIE D'ORNON
622, ROUTE DE LA JASSE
LA POYAT
38520 ORNON